

Règlement de l'édition 2025 du concours "Dis-moi dix mots"

Le concours est destiné aux élèves des **classes de français des établissements primaires** de Pologne. Pour ce concours, les élèves devront concevoir une bande dessinée en utilisant les 10 mots de la Francophonie 2025.

La thématique de cette année est ***Dis-moi dix mots pour la planète*** avec les mots suivants : biome, butiner, canopée, conséconscient, débrousser, empreinte, gleaner, palmeraie, solaire, vivant.

Le concours est décliné en deux catégories :

- Établissements primaires non bilingues, auxquels il sera demandé de produire une bande dessinée d'au moins 3 pages et utilisant au moins 4 des mots.
- Établissements primaire bilingue, auxquels il sera demandé de produire une bande dessinée d'au moins 5 pages et utilisant au moins 8 des mots

1. Les écoles peuvent s'inscrire au concours en renvoyant le formulaire attaché au mail à l'adresse francuskif@institutfrancais.pl
2. Les productions des élèves doivent respecter les règles suivantes :
Elles doivent être réalisées en groupes de 3 à 5 élèves maximum
Chaque mot sélectionné devra apparaître dans la bande dessinée selon les modalités de la catégorie indiquée plus haut.
3. Il est interdit d'utiliser internet ou un quelconque logiciel (ce qui inclut les intelligences artificielles).
Toutes les productions doivent être manuelles, avec dessins des élèves.
4. Les enseignants trouveront en annexe une fiche pédagogique qu'ils pourront exploiter s'ils le souhaitent en amont du concours.
5. La participation au concours vaut pour accord à l'ensemble des règles relatives au droit à l'image.
6. Les productions devront être envoyées au plus tard le 31 mars à l'adresse suivante : *ul. Widok 12, 00-023 Warszawa*, adresse de l'Institut Français de Pologne, partenaire et parrain du concours.
Préciser sur l'enveloppe/le colis que les productions sont adressées à pôle éducatif et linguistique.
7. Les informations suivantes devront figurer au verso de la dernière page de la production : nom de l'école, nom(s) et prénom(s) de(s) auteur(s), classe.
8. Envoyer quelques photos prises durant la réalisation pour qu'elles puissent être intégrées à l'Album ***Francophonie Pologne 2025***.
9. Les productions ne respectant pas les critères susmentionnés ne seront pas retenues
10. Les productions des lauréats seront intégrées au projet d'Album de la Francophonie et feront l'objet de posts sur les réseaux sociaux de l'Institut.
11. Les lauréats remporteront un prix et seront conviés à une cérémonie organisée par l'une des écoles participantes à Varsovie.